

**Présents** : Monique BARDET, Sandrine BLANCHIN, Patrick DEHONDT, Sébastien DRION, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL, Mireille TISSOT-ROSSET, Denis ZUCCONE.

**Secrétaire de séance** : Jérôme THIAFFEY-RENCOREL.

Ordre du jour : Convocation le 7 mars 2022

- 1) Approbation du compte rendu de la séance du 11 février 2022,
- 2) Suivi des dossiers d'urbanisme,
- 3) Vote de la subvention à l'association « la Farandole » et approbation de la convention pluriannuelle d'objectifs
- 4) Projet « Aire de jeux »,
- 5) Elections Présidentielles
- 6) Approbation des comptes de gestion 2021

- 7) Approbations des comptes administratifs 2021
- 8) Affectation des résultats 2021
- 9) Approbation des budgets primitifs 2022
- 10) Vote du taux des taxes locales
- 11) Informations et questions diverses

	<b>Points abordés</b>	<b>Décisions prises</b>	<b>Points à revoir</b>
1	Approbation du compte rendu du 11 février 2022	Approuvé	
3	Vote de la subvention à l'Association « La Farandole »	Approuvé pour un montant de 4368,63 €.	
3 a)			
3 b)	Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association « La Farandole »	Approuvé	
6	Vote des comptes de gestion 2021	Approuvé	
7	Approbation des comptes administratifs 2021	Approuvé avec les résultats suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget annexe alpages : + 40000,44 € en fonctionnement et - 9087,08 € en investissement</li> <li>- Budget annexe eau et assainissement : + 27305,71 € en fonctionnement et + 43683,85 € en investissement</li> <li>- Budget principal : + 124 896,44 € en fonctionnement et + 33 991,66 € investissement</li> </ul>	
8	Affectation des résultats 2021	Approuvé pour les affectations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Au budget annexe alpages : au compte 1068 le résultat 40000,44 € de fonctionnement</li> <li>- Au budget principal : au compte 1068 le résultat de 84512,56 € de fonctionnement. Au compte 002 : 40383,88 €</li> </ul>	

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
9	Approbation des budgets primitifs 2022	<p>Approuvé avec les prévisions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget annexe alpagnes prévisions de 37300 € section de fonctionnement et 75804,82 € à la section d'investissement</li> <li>- Budget annexe eau et assainissement prévisions de 79609,71 € section de fonctionnement et 83 369,08 € dépenses d'investissement et 120 822,62 € recettes d'investissement</li> <li>- Budget principal prévisions de 422 875,08 € section de fonctionnement et 420 853,00 € section d'investissement</li> </ul>	
10	Vote du taux des taxes locales	Avis favorable pour aucune augmentation, soit 26,41 % pour la taxe foncière bâtie et 92,27 % pour la taxe foncière non bâtie.	

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>	<u>Fait le :</u>
4	Constituer une commission pour suivre ce projet	Le Maire	Propose des dates de réunion			

### **4. Projet « Aire de jeux »**

Un projet « d'aire de jeux » au Chef-Lieu en-dessous du terrain de boules est à l'étude. Une société « agospaces » est venue sur place et doit établir un devis.

Il est nécessaire de prévoir des travaux de terrassement. Plusieurs entreprises ont été contactées et les devis sont en cours.

Il reste à chiffrer les espaces verts, le goudron et d'autres jeux.

Le Maire propose d'établir un plan topographique et un bornage contradictoire du site.

### **5. Elections présidentielles**

Elles auront lieu les 10 et 24 avril 2022. Le planning des permanences va être communiqué aux élus.

### **11. Informations diverses**

#### *Alpage Plan du Tour*

2 candidatures ont été présentées, celle de la ferme des 3 Petits cœurs a été retenue par la commission agricole. Il reste à obtenir la validation par la commission départementale des structures (CDOA).

#### *Travaux forestiers*

La piste de Cons a été réalisée par l'entreprise Barret. Le devis était de 4900 € H.T. et la facture présentée est de 4400 € H.T. Suite au débardage la piste doit être remise en état.

#### *Route départementale RD 12*

Elle va être fermée à la sortie de Serraval du 4 avril 2022 au 4 juillet 2022. Déviation pour circulation locale via l'Hermitte et la RD 162.

Fermeture totale en septembre pour des travaux à la sortie de Saint-Ferréol.

#### *Classe découverte*

Par rapport à la subvention versée en 2020, le surplus de 180 euros sera laissé pour l'organisation du voyage.

#### *Déchetterie de Serraval*

Pour l'instant aucune déchetterie ne sera fermée sur la CCVT. Le conseil doit répondre à un questionnaire sur les flux qui pourront être ramassés.

#### *Ecole*

Aucune classe à la prochaine rentrée ne va être fermée mais suivi à la baisse.

#### *Devis*

Plusieurs devis signés :

- Elagage route de la Savattaz.
- Isolation cage d'escalier mairie
- Antenne 4 G mairie et abonnement 4 G.

**Prochain CM : vendredi 8 avril à 20h30**